

Sessions extraordinaires de la Chambre des Députés (Luxembourg, 6 juillet et 24 juillet 1979)

Légende: Lors de la session extraordinaire de la Chambre des Députés du 6 juillet 1979, les résultats des élections législatives du 10 juin 1979 sont validés. La session extraordinaire de la Chambre des Députés du 24 juillet 1979 sert à fixer la composition du gouvernement, des commissions permanentes et de la Chambre des Députés elle-même. Ce gouvernement est formé par le parti chrétien-social ainsi que par le parti démocratique. Pierre Werner exerce les fonctions de ministre d'État et de président du gouvernement.

Source: "La session extraordinaire de la Chambre des Députés du 6 juillet 1979 – La 2e session extraordinaire de la Chambre des Députés" dans Bulletin de documentation. Luxembourg : dir. de publ. Service Information et Presse-Ministère d'État. n° 3/79, pp. 19-24. Archives familiales Pierre Werner, Luxembourg.

Copyright: (c) Service Information et Presse du Gouvernement luxembourgeois

URL:

http://www.cvce.eu/obj/sessions_extraordinaires_de_la_chambre_des_deputes_luxembourg_6_juillet_et_24_juillet_1979-fr-54d52d51-2cfb-4f05-b4dd-787143505124.html

Date de dernière mise à jour: 20/10/2014

La session extraordinaire de la Chambre des Députés du 6 juillet 1979

Par arrêté grand-ducal du 29 juillet 1979, la Chambre des Députés a été convoquée en session extraordinaire pour vendredi, le 6 juillet 1979 à 15.00 heures. Monsieur Gaston Thorn, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, a reçu par le même arrêté les pleins pouvoirs à l'effet d'ouvrir la session au nom de Son Altesse Royale le Grand-Duc.

Cette session, convoquée à un moment où le nouveau gouvernement n'était pas encore formé, était nécessaire afin de valider les résultats des élections pour l'Assemblée européenne qui devait tenir sa session constitutive le 17 juillet.

La nouvelle Chambre des Députés s'est donc réunie en session extraordinaire le 6 juillet sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Urwald (PCS), en sa qualité de doyen d'âge, assisté des deux plus jeunes députés, M^{lle} Viviane Reding (PCS) et Monsieur Charles Goerens (PD).

Après que Monsieur Gaston Thorn eut ouvert la session au nom du Grand-Duc, il a donné lecture de la lettre suivante, adressée au président de la Chambre des Députés :

« Si la Chambre a dû être convoquée avant même qu'un nouveau gouvernement ne soit formé, c'est que cette situation exceptionnelle provient du fait que le Parlement européen se réunira dès le 17 juillet prochain en session constitutive. Or, ayant reçu de Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc la mission de veiller à ce que le gouvernement sortant continue d'expédier les affaires courantes, je me vois obligé d'assurer provisoirement cette charge dans l'intérêt d'une bonne administration. Comme vous partagez certainement mon souci du bien public, vous com-

prendrez dès lors que je ne suis pas en mesure de prêter le serment de député à cette séance du 6 juillet 1979, ce que je pense cependant être habilité à faire dès la prochaine réunion. »

Après la présentation du rapport de la commission spéciale instituée pour contrôler la validité des opérations électorales concernant les élections législatives du 10 juin 1979 et après examen d'une requête de Monsieur Albert Bousser, la Chambre a validé les résultats du scrutin du 10 juin.

Les députés prêtèrent ensuite serment par circonscription entre les mains du doyen d'âge, ce dernier prêtant serment entre les mains du second doyen d'âge, Monsieur Emile Gerson.

La Chambre entendit alors la traditionnelle allocution du doyen d'âge, puis elle procéda à l'élection de son bureau, dont voici la composition : président, le doyen d'âge, Monsieur Jean-Pierre Urwald; vice-présidents, les députés les plus âgés : MM. Emile Gerson, Henry Cravatte et Joseph Lucius; secrétaires, les députés les plus jeunes : Monsieur Charles Goerens, Mademoiselle Viviane Reding, Messieurs Fernand Boden, Jean-Pierre Dichter et Marc Fischbach; greffier : Monsieur Guillaume Wagener; greffier adjoint : Monsieur Pierre Dillenbourg.

La Chambre procéda finalement à la validation des élections du 10 juin 1979 pour l'Assemblée parlementaire européenne.

La session du 6 juillet fut close par Monsieur Guy Linster, Secrétaire d'Etat, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par arrêté grand-ducal du 6 juillet 1979.

La 2e session extraordinaire de la Chambre des Députés

Par arrêté grand-ducal du 18 juillet 1979 la Chambre des Députés avait été convoquée en session extraordinaire pour mardi, le 24 juillet 1979 à 15 heures. Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement, Ministre d'Etat, avait reçu par le même arrêté les pleins pouvoirs à l'effet d'ouvrir et de clore la session au nom de Son Altesse Royale le Grand-Duc. La Chambre s'est donc réunie pour la deuxième fois en session extraordinaire le 24 juillet sous la présidence de Monsieur J.-P. Urwald, en sa qualité de doyen d'âge, assisté des plus jeunes députés, M^{lle} Viviane Reding et Monsieur Charles Goerens.

Après que Monsieur Pierre Werner eut ouvert la session en vertu des pouvoirs qui lui furent conférés

par Son Altesse Royale le Grand-Duc, il fut procédé à l'assermentation des députés qui n'avaient pas pu prêter serment lors de la session extraordinaire du 6 juillet.

La Chambre procéda ensuite à l'élection de son nouveau bureau, dont voici la composition : Président : M. Léon Bollendorff; Vice-Présidents : MM. René Hengel, Jean Spautz et Jos Eyschen; secrétaires : M^{me} Marcelle Lentz-Cornette, MM. Edouard Juncker, Camille Hellinckx, Victor Braun et Roger Krier; greffier : M. Guillaume Wagener; greffier adjoint : M. Pierre Dillenbourg.

Monsieur Léon Bollendorff prononça alors l'allocution d'ouverture, dont nous reproduisons le texte ci-après :

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Les premiers propos que j'ai l'honneur de vous adresser en cette séance d'ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1979 sont des paroles de remerciements et de reconnaissance.

Permettez-moi de vous exprimer ma vive gratitude pour la confiance que vous venez de me témoigner en m'élisant dans la haute fonction de Président de cette Assemblée. Je m'efforcerai en toute circonstance et avec une ferme volonté de tout entreprendre pour répondre le mieux aux attentes de tous nos collègues.

Je crois pouvoir affirmer aussi au nom de tous les membres du Bureau nouvellement constitué, que nous voyons dans cette élection une marque d'approbation qui nous engage à vouer à la gestion des affaires de cette Assemblée toute l'attention et tous les soins que requiert la haute mission et la dignité de ceux qui la composent.

Nos remerciements particuliers et chaleureux vont à l'adresse de notre doyen d'âge qui, avec son élan bien connu, a su présider magistralement les travaux introductifs de notre Assemblée, ainsi qu'à nos plus jeunes collègues qui, en tant que secrétaires, ont secondé notre doyen dans sa tâche délicate. Acceptez notre reconnaissance, M. le doyen, pour les sages paroles que vous nous avez adressées au début de cette session.

Il est de mon devoir de saluer aussi, dans notre enceinte et au début de la présente session, les membres du nouveau Gouvernement issu des élections du 10 juin 1979 et des pourparlers de coalition. La situation présente marque le début d'une nouvelle période de législature qui s'annonce particulièrement difficile et importante. J'exprime l'espoir que le Gouvernement pourra réussir dans sa tâche ardue et que nous pourrions résoudre ensemble les nombreux problèmes qui réclament une solution.

Il ne m'appartient pas d'anticiper sur la déclaration gouvernementale que nous présentera tout à l'heure le Président du Gouvernement. Je suis cependant persuadé que le Gouvernement aura à cœur de bien étoffer notre programme de travail législatif dès le début de cette législature et d'éviter ainsi cette accumulation malsaine de projets de loi à évacuer, qui a tant nui à la qualité de nos travaux, dans les derniers mois préléctoraux.

Rejoignant mes prédécesseurs, Messieurs Pierre Grégoire et Antoine Wehenkel, je me dois de relever que la tâche de notre Parlement ne se limite toutefois pas à l'évacuation de projets de loi. Trop de parlementaires, malheureusement, se croient appelés à voter des lois, encore des lois, rien que des lois, au risque même de manquer à un devoir qui se fait aléatoire de plus en plus : celui du contrôle exercé en dernière instance.

J'ai l'impression que l'exercice de ces pouvoirs de légiférer, d'une part, et de contrôler la gestion de l'exécutif, d'autre part, devient de plus en plus difficile et qu'il risque parfois même de nous échapper en partie.

Si le Parlement doit pouvoir jouer pleinement le double rôle qui lui revient dans notre structure institutionnelle, les moyens matériels mis à la disposition

des députés devront être sérieusement améliorés, rationalisés et modernisés. J'y reviendrai.

Il me tient particulièrement à cœur d'adresser mes félicitations les plus cordiales aux membres de cette Chambre nouvellement élus ou réélus le 10 juin passé ainsi qu'à ceux qui viennent de rejoindre leurs collègues comme premiers suppléants sur les différentes listes.

Je ne voudrais pas non plus omettre de rendre hommage aux membres de l'ancienne Chambre qui n'étaient plus candidats aux élections ou qui ont été privés de leur mandat en dépit des mérites acquis dans l'accomplissement de leurs tâches.

La nouvelle Chambre telle qu'elle est composée actuellement a trouvé un visage un peu différent, nouveau, rajeuni, dirais-je aussi, et embelli.

Par rapport à la séance du 23 mai passé, dernière séance de la législature 1974/1979, nous avons le plaisir d'accueillir 30 nouveaux collègues. La moyenne d'âge aussi s'est abaissée de 55 à 51 ans. 12 de nos collègues ont moins de 40 ans et 23 moins de 50 ans. La relève est donc assurée.

Je me réjouis également de ce qu'un si grand nombre de collègues féminines — il y en a 8 — aient réussi à gagner les faveurs de l'électeur et trouvent ainsi la possibilité de se mettre au service de notre population. Elles apportent la preuve que l'idée de l'égalité de l'homme et de la femme dans la vie politique a fait un bon bout de chemin. Je me permets de les saluer particulièrement et de leur souhaiter bonne chance et réussite dans les lourdes charges qui les attendent.

En 1958, le Premier Ministre de l'époque, Monsieur Pierre Frieden, dans une déclaration gouvernementale, a formulé deux grands principes de la politique, qu'il a qualifiés d'axiomes, et que je voudrais rappeler à votre mémoire.

Le premier est notre foi dans la démocratie politique qui est la forme même et la garantie de nos franchises et libertés et qui fait que nous avons pris place parmi les nations libres qui refusent toute idée de dictature et d'asservissement quelconque.

Je voudrais particulièrement insister sur le second axiome qui, à mon avis, n'a rien perdu ni de son importance ni de son urgence et qui consiste à réaliser la démocratie sociale qui, tout en sauvegardant l'intérêt général et les conditions vitales de l'économie, aspire à aider chacun à s'assurer une existence digne de l'homme. Nous devons avoir le souci de défendre les intérêts et les droits des différents groupes et classes de notre société. Nous connaissons le tableau des intérêts divergents et parfois opposés. Nous connaissons la bascule des revendications. Notre devoir est de les examiner, de les confronter et de les harmoniser selon les moyens dont nous disposons et en exigeant les sacrifices nécessaires et supportables. Car telle est la technique même de la justice distributive.

Mesdames, Messieurs, Je viens de dire il y a quelques instants que les moyens matériels mis à notre disposition devront être sérieusement améliorés.

Cela implique que le député, pour pouvoir accomplir sa tâche d'une manière convenable ou plu-

tôt de la manière telle qu'il le désire, n'en soit pas empêché par des raisons matérielles et financières; il ne faut pas non plus que ces mêmes raisons matérielles et financières empêchent un concitoyen de présenter sa candidature à la députation voire à accepter son mandat. Je m'efforcerai donc ensemble avec vous de faire trouver une solution à ce problème dans les plus brefs délais.

Cela implique aussi qu'enfin la construction de la nouvelle Chambre des Députés au plateau du Saint-Esprit soit entamée sans tarder. Je transmets ce vœu, qui est celui de nous tous, je n'en doute pas, au Gouvernement et en particulier au Ministre des Travaux publics, qui en tant qu'ancien collègue connaît parfaitement nos problèmes.

En attendant et dans l'immédiat, en tenant compte de l'exiguïté de nos locaux, il nous faut cependant réfléchir à certains problèmes et prendre certaines initiatives.

Ainsi je crois qu'il faudrait examiner si les groupes politiques sont suffisamment équipés pour remplir les tâches qui leur incombent dans l'engrenage du pouvoir et de la procédure politique et législative et pour proposer les initiatives qu'on attend d'eux. Est-ce que les secrétariats sont en mesure de fournir aux groupes et à leurs membres toute l'assistance voulue matérielle et politique, et toute l'information nécessaire afin que, dans les divers organes de notre Assemblée, les députés puissent s'attaquer en connaissance de cause aux différents problèmes qui se posent ?

Quant aux commissions parlementaires, pour rendre leur travail beaucoup plus efficace, nous devons réfléchir s'il n'y a pas lieu de procéder prochainement à un regroupement par une réduction de leur nombre par exemple ou à une extension de leurs effectifs ou à une nouvelle répartition de leurs compétences voire même à une extension en ce sens que les commissions ne seraient plus seulement appelées à examiner des projets ou propositions de loi et à préparer des rapports pour la Chambre siégeant en séance plénière, mais qu'elles pourraient se saisir directement de questions politiques brûlantes, en invitant dans leurs réunions le Gouvernement ou un ministre déterminé pour l'entendre ou l'interroger sur tel ou tel problème particulier. A l'inverse, le Gouvernement pourrait demander d'exposer devant les commissions ses initiatives politiques.

Ainsi, à mon avis, la Chambre devrait être intégrée déjà dans la phase préparatoire du processus législatif.

Enfin, je pense que les travaux en commission gagneraient en efficacité si nous pouvions réussir à les faire sortir de l'ombre des réunions fermées, trop entourées de secret, par une publicité plus large et ouverte.

Le nombre des séances publiques devrait céder le pas à la qualité du travail fourni. Ensemble avec le Gouvernement nous devons essayer de mieux coordonner nos travaux, d'établir nos programmes de travail de façon rationnelle et de fixer nos réunions au moins un mois à l'avance afin que tout le monde puisse prendre ses dispositions.

Une de mes tâches principales sera ainsi aussi de vous proposer une révision de notre Règlement qui doit être adapté, actualisé. Une attention particulière devra être portée à l'organisation des débats en séance publique et aux temps de parole, à la procédure des questions parlementaires, des interpellations et des propositions de loi.

D'autre part, nous devons nous occuper des différentes publications de la Chambre et surtout réfléchir à l'opportunité et à l'utilité de notre compte rendu analytique dans sa forme actuelle. Pourquoi ne publierions-nous pas périodiquement un bulletin d'information qui renseignerait sur l'ensemble des activités de la Chambre, qui fournirait des résumés des projets ou propositions de lois votés ou qui attirerait l'attention sur tel ou tel point ou événement important ?

La Chambre doit être le forum politique du pays, les représentants dans cette enceinte ne doivent pas seulement être l'émanation de la population, mais également et surtout être à la disposition de cette population. Celle-ci doit pouvoir s'adresser plus facilement et directement à ses représentants. Voilà pourquoi je pense que nous devons non seulement revoir mais augmenter les compétences de notre Commission des Pétitions et l'inviter à jouer un rôle beaucoup plus actif. Il faudrait examiner aussi comment nous pourrions utiliser la formule des « hearings », afin qu'à l'occasion de problèmes, de projets ou de propositions de loi très importants, la Chambre puisse dialoguer directement avec la population et surtout s'entretenir avec ce que nous appelons les « forces vives de la nation ».

Enfin, je pense que nous pourrions encore améliorer nos bonnes relations avec la presse et lui fournir toujours dans les meilleurs délais toutes les informations dont elle a besoin. Je me propose également de rencontrer la presse régulièrement pour l'informer de l'évolution des travaux parlementaires, pour lui faire mieux connaître nos institutions et pour m'entretenir avec elle de tous les problèmes qui nous occupent.

Je ne voudrais pas terminer sans vous rappeler que l'année en cours a été déclarée « Année Internationale de l'Enfant » par l'Assemblée générale de l'ONU. Cette coïncidence, que je voudrais qualifier de significative, doit nous rappeler que l'enfant doit être et rester notre souci permanent et nous inciter plus spécialement à orienter tout notre travail législatif — et pas seulement celui de 1979 — sur les besoins de l'enfant, c'est-à-dire de l'homme nouveau, en devenir, qui doit bénéficier de toute notre sollicitude.

Il a été proposé de divers côtés de clôturer cette année de l'Enfant par une journée de dialogue public entre un Parlement de jeunes et le nôtre. Je suis certain de pouvoir parler en votre nom en disant que nous acceptons cette proposition.

Le problème de l'enfant me fait penser aussi à cet autre problème d'actualité, celui des réfugiés et en particulier celui des réfugiés dans le Sud-Est asiatique. Puis-je vous demander de lui accorder également toute votre attention ?

Mesdames, Messieurs,

Au lieu de faire un discours académique, j'ai jugé plus opportun de vous entretenir de problèmes concrets et immédiats.

Je m'y attaquerais dès aujourd'hui avec courage et confiance. J'espère que vous m'aidez dans cette tâche.

La composition des commissions permanentes de la Chambre des Députés

Le Bureau :

M. Léon Bollendorff, Président;
MM. Joseph Eyschen, René Hengel et Jean Spautz,
Vice-Présidents;
MM. Camille Hellinckx, Roger Krier, Edouard Juncker, Victor Braun et Mme Marcelle Lentz, Membres;
M. Guillaume Wagener, Greffier;
M. Pierre Dillenbourg, Greffier adjoint.

La Commission de Travail :

M. Léon Bollendorff, Président;
M. Nicolas Mosar;
Mme Colette Flesch
M. Benny Berg.

La Commission des Pétitions :

Président : M. Pierre Frieden;
Vice-Président : Mme Lydie Polfer;
MM. René Burger, Pierre Frieden, Emile Gerson, Jean-Pierre Urwald;
M. Camille Hellinckx, Mme Lydie Polfer, M. Robert Prussen;
MM. René Hengel, Roger Krier, Marcel Schlechter;
M. Joseph Weirich.

La Commission des Comptes :

Président : M. Jean-Pierre Glesener;
Vice-Président : M. Jean Hamilius;
MM. Jean-Pierre Glesener, Fernand Rau, René Steichen, Pol Wagener;
Mme Anne Brasseur, M. Jean Hamilius, Mme Lydie Polfer;
MM. Robert Krieps, Jean Regenwetter, Marcel Schlechter;
M. Joseph Weirich.

La Commission des Affaires étrangères :

Président : M. Carlo Meintz;
Vice-Président : M. Georges Margue;
MM. Marc Fischbach, Jean-Pierre Glesener, Joseph Lucius, Georges Margue;
Mme Colette Flesch, M. Carlo Meintz, Mme Lydie Polfer;
MM. Willy Dondelinger, Jacques-F. Poos, Joseph Wohlfart;
Mme Astrid Lulling.

La Commission de la Force publique :

Président : M. René Mart;
Vice-Président : M. Edouard Juncker;
MM. Pierre Frieden, Jean-Pierre Glesener, Edouard Juncker, René Steichen;

A l'issue de l'allocution du Président de la Chambre, il fut procédé à la nomination des membres des diverses commissions permanentes de la Chambre. La Chambre a entendu ensuite la déclaration gouvernementale présentée par Monsieur Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement.

Mme Anne Brasseur, MM. Joseph Eyschen, René Mart;
MM. Marcel Schlechter, Maurice Thoss;
Mme Astrid Lulling.

La Commission des Affaires sociales :

Président : M. Jean Spautz;
Vice-Président : M. Claude Pescatore;
MM. Marc Fischbach, Jean Goedert, Mme Viviane Reding, M. Jean Spautz;
M. Victor Braun, Mme Colette Flesch, M. Claude Pescatore;
MM. Benny Berg, Jean Regenwetter, Maurice Thoss;
M. René Urbany.

La Commission des Finances et du Budget :

Président : M. Nicolas Mosar;
Vice-Président : M. Carlo Meintz;
MM. Nicolas Mosar, Henri Nanquette, Fernand Rau, Pol Wagener;
Mme Colette Flesch, MM. Charles Goerens, Carlo Meintz;
MM. Benny Berg, Jacques-F. Poos, Maurice Thoss;
Mme Astrid Lulling.

La Commission de l'Economie nationale et des Classes moyennes :

Président : M. René Mart;
Vice-Président : M. Fernand Rau;
MM. François Colling, Emile Gerson, Fernand Rau, Jean-Pierre Urwald;
MM. Charles Goerens, René Mart, Claude Pescatore;
MM. Willy Dondelinger, Robert Krieps, Jacques-F. Poos;
M. Joseph Weirich.

La Commission agricole :

Président : M. René Steichen;
Vice-Président : M. Charles Goerens;
MM. Henri Nanquette, René Steichen, Pol Wagener;
MM. Victor Braun, Charles Goerens, (Remplaçant : M. Charles Wagner — questions viticoles), Jean Hamilius;
MM. Victor Abens, Joseph Brebsom, Marcel Schlechter;
Mme Astrid Lulling.

La Commission de l'Education nationale et des Affaires culturelles :

Président : Mme Erna Hennicot-Schoepges;
Vice-Président : Mme Anne Brasseur;

M. Jean-Pierre Dichter, Mme Erna Hennicot-Schoepges, Mme Viviane Reding (Remplaçant : M. Pol Wagener — affaires culturelles);

Mme Anne Brasseur, MM. Victor Braun, Carlo Meintz;

MM. Robert Krieps, Roger Krier (Remplaçant : M. Victor Abens — affaires culturelles);

M. Aloyse Bisdorff.

La Commission juridique:

Président : M. Camille Hellinckx;

Vice-Président : M. Georges Margue;

MM. Marc Fischbach, Joseph Lucius, Georges Margue, Nicolas Mosar;

Mme Anne Brasseur, M. Camille Hellinckx, Mme Lydie Polfer;

MM. Robert Krieps, Maurice Thoss, René Van den Bulcke;

M. Jean Gremling.

La Commission de la Fonction publique :

Président : M. Carlo Meintz;

Vice-Président : M. Pierre Frieden;

MM. Pierre Frieden, Edouard Juncker, Pol Wagener;

Mme Anne Brasseur, MM. Victor Braun, Carlo Meintz;

MM. Willy Dondelinger, Marcel Schlechter, Joseph Wohlfart;

M. Jean Gremling.

La Commission des Transports et de l'Énergie :

Président : M. Jean Hamilius ;

Vice-Président : M. François Colling;

MM. François Colling, Jean-Pierre Dichter, Emile Gerson, Jean-Pierre Glesener;

MM. Joseph Eyschen, Jean Hamilius, Claude Pescatore;

MM. Joseph Brebsom, Marcel Schlechter;

M. Aloyse Bisdorff.

La Commission des Travaux publics :

Président : M. Claude Pescatore;

Vice-Président : M. Edouard Juncker;

MM. Jean Goedert, Edouard Juncker, Henri Nanquette, Jean-Pierre Urwald;

MM. Jean Hamilius, Claude Pescatore, Mme Lydie Polfer;

MM. Victor Abens, Roger Krier, René Van den Bulcke;

M. René Urbany.

La Commission des Affaires communales :

Président : M. Georges Margue;

Vice-Président : M. Carlo Meintz;

MM. Emile Gerson, Edouard Juncker, Mme Marcelle Lentz, M. Georges Margue;

MM. Victor Braun, Camille Hellinckx, Carlo Meintz;

MM. Joseph Brebsom, Joseph Wohlfart;

M. Henry Cravatte.

La Commission de la Santé publique, des Dommages de guerre et de la Famille :

Co-Présidents : MM. Robert Prussen et René Burger;

MM. René Burger (Remplaçant : Mme Erna Hennicot-Schoepges — questions famille et logement),

Jean Goedert, Mme Marcelle Lentz, M. Nic. Maje-

rus (Remplaçant : Mme Viviane Reding — questions famille et logement);

MM. Joseph Eyschen, Robert Prussen, Charles Wagner (Remplaçant : Mme Anne Brasseur — questions famille et logement);

MM. Benny Berg, Marcel Schlechter;

M. Joseph Weirich.

La Commission de l'Éducation physique, de la Jeunesse et des Loisirs :

Co-Présidents : Mmes Anne Brasseur et Viviane Reding;

MM. René Burger, Jean-Pierre Dichter, Marc Fischbach, Mme Viviane Reding.

Mme Anne Brasseur, MM. Charles Goerens, Robert Prussen;

MM. Joseph Brebsom, Robert Krieps, Marcel Schlechter;

M. Aloyse Bisdorff.

La Commission de la Révision constitutionnelle :

Président : M. Georges Margue;

Vice-Président : Mme Colette Flesch;

MM. Marc Fischbach, Joseph Lucius, Georges Margue, Nicolas Mosar;

Mme Colette Flesch, M. Camille Hellinckx, Mme Lydie Polfer;

MM. Benny Berg, Robert Krieps, René Van den Bulcke;

M. René Urbany.

La Commission pour la Vente de Domaines de l'État:

Président : M. Jean-Pierre Urwald;

Vice-Président : M. Joseph Eyschen;

MM. Emile Gerson, Joseph Lucius, Jean-Pierre Urwald;

MM. Joseph Eyschen, Jean Hamilius, Charles Wagner;

MM. Victor Abens, Jean Regenwetter, Marcel Schlechter;

M. Joseph Weirich.

La Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement :

Président : M. Nicolas Mosar;

Vice-Président : M. Claude Pescatore;

MM. François Colling, Nicolas Majerus, Nicolas Mosar, René Steichen;

MM. Jean Hamilius, Carlo Meintz, Claude Pescatore;

MM. Willy Dondelinger, Jacques-F. Poes, Joseph Wohlfart;

M. Henry Cravatte.

Les représentants de la Chambre

auprès des organismes internationaux

Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et

Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale

Membres effectifs : MM. Georges Margue, René Mart et Maurice Thoss.

Membres suppléants : M. J.-P. Glesener, Robert Krieps et Carlo Meintz.

Conseil Interparlementaire Consultatif BENELUX

Membres effectifs : MM. Jos. Eyschen, Camille Hellinckx, Joseph Lucius, Mlle Astrid Lulling, Mlle

Viviane Reding, MM. Marcel Schlechter et René Van den Bulcke.

Membres suppléants : MM. Emile Gerson, Charles Goerens, Roger Krier, Henri Nanquette, Robert Prüssen, Maurice Thoss et Pol Wagener.

Assemblée de l'Atlantique Nord

Membres effectifs : MM. Nic Mosar, Robert Prussen et Marcel Schlechter.

Membres suppléants : M. Roger Krier, Mlle Astrid Lulling et Mlle Lydie Polfer.

Les groupes parlementaires

Voici la composition du bureau des divers groupes parlementaires :

Le bureau du groupe parlementaire du Parti chrétien-social comprend Monsieur Nic. Mosar comme

Président; MM. Jean Spautz, Georges Margue et Edouard Juncker comme Vice-Présidents; comme secrétaire Monsieur J.-P. Dichter; comme trésorier Monsieur François Colling et comme responsable pour les relations avec la presse Monsieur Fernand Rau.

Le bureau du groupe parlementaire du Parti Démocratique comprend Madame Colette Flesch comme Présidente; M. Carlo Meintz, Vice-Président, suppléant le Président; M. Robert Prüssen, Vice-Président; Monsieur Camille Hellinckx, trésorier.

Le bureau du groupe parlementaire du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois est composé comme suit : Président : Monsieur Benny Berg; Vice-Présidents : MM. Robert Krieps et Jacques Poos; trésorier : M. Jean Regenwetter.

La composition de la Chambre des Députés

Voici la liste des 59 membres de la Chambre des Députés par ordre alphabétique :

1. Abens Victor (POSL, NORD)
2. Berchem Albert (PD, SUD)
3. Berg Benny (POSL, SUD)
4. Bisdorff Aloyse (PC, SUD)
5. Bollendorff Léon (PCS, CENTRE)
6. Brasseur Anne (PD, CENTRE)
7. Braun Victor (PD, EST)
8. Brebsom Jos. (POSL, SUD)
9. Bürger René (PCS, SUD)
10. Colling Fränz (PCS, SUD)
11. Cravatte Henry (PSD, NORD)
12. Dichter Jean-Pierre (PCS, NORD)
13. Dondelinger Willy (POSL, SUD)
14. Eyschen Josy (PD, SUD)
15. Fischbach Marc (PCS, CENTRE)
16. Flesch Colette (PD, CENTRE)
17. Frieden Pierre (PCS, CENTRE)
18. Gerson Emile (PCS, NORD)
19. Glesener Jean-Pierre (PCS, SUD)
20. Goedert Jean (PCS, CENTRE)
21. Goerens Charles (PD, NORD)
22. Gremling Jean (Soc. Ind., CENTRE)
23. Hamilius Jean (PD, CENTRE)
24. Hellinckx Camille (PD, CENTRE)
25. Hengel René (POSL, CENTRE)
26. Hennicot-Schoepges Erna (PCS, CENTRE)
27. Hübsch René (PD, NORD)
28. Juncker Ed. (PCS, NORD)
29. Krieps Robert (POSL, CENTRE)
30. Krier Roger (POSL, SUD)
31. Lenert Roger (PCS, EST)
32. Lentz-Cornette Marcelle (PCS, SUD)
33. Lucius Joseph (PCS, SUD)
34. Lulling Astrid (PSD, SUD)
35. Majerus Nic. (PCS, SUD)
36. Margue Georges (PCS, CENTRE)
37. Mart René (PD, SUD)
38. Meintz Carlo (PD, CENTRE)
39. Mosar Nic. (PCS, CENTRE)
40. Nanquette Henri (PCS, NORD)
41. Pescatore Claude (PD, CENTRE)
42. Polfer Lydie (PD, CENTRE)
43. Poos Jacques (POSL, SUD)
44. Prüssen Robert (PD, SUD)
45. Rau Fernand (PCS, CENTRE)
46. Reding Viviane (PCS, SUD)
47. Regenwetter Jean (POSL, SUD)
48. Schlechter Marcel (POSL, EST)
49. Schmit Lydie (POSL, SUD)
50. Spautz Jean (PCS, SUD)
51. Steichen René (PCS, NORD)
52. Thoss Maurice (POSL, SUD)
53. Urbany René (PC, SUD)
54. Urwald Jean-Pierre (PCS, EST)
55. Van den Bulcke René (POSL, CENTRE)
56. Wagener Pol (PCS, EST)
57. Wagner Charles (PD, EST)
58. Weirich Joseph (EdF, SUD)
59. Wohlfart Joseph (POSL, CENTRE)